

Procès verbal du conseil d'école du jeudi 22 juin 2017

Horaires : 19h30-21h30

Personnes présentes

Madame PAIGNE-TROTIN Sophie	Représentante parents d'élèves CP
Madame FISSON Vanessa	Représentante parents d'élèves MS-GS - CE2
Madame ALIX Candy	Représentante parents d'élèves MS-GS et PS
Madame MAURICE Sylvie	Représentante parents d'élèves CM1-CM2
Madame DUFEIL Anne-Marie	Représentante parents d'élèves PS-CE2

Monsieur DEWASMES Pascal	Maire
Madame LEDORMEUR Claire	Adjointe aux Affaires Scolaires
Monsieur MAMDY Alexandre	Adjoint aux Affaires Scolaires
Monsieur BERNIER Henri	DDEN

Tous les membres de l'équipe enseignante

Personnes excusées

Monsieur VINÇOT	Inspecteur de l'Education Nationale
Madame BLANCHARD Clotilde	Enseignante CE2-CM1
Madame MILLER Julie	Enseignante TPS-PS
Madame BEAUCHER Florence	Représentante parents d'élèves CE2-CM1

Ordre du jour

- Organisation de la semaine scolaire
- Présentation de la répartition des effectifs par classe
- Suivi du projet d'école
- Résultats des évaluations LV anglais
- Bilan financier de l'Ecole en Mouvement
- Stage de remise à niveau en août
- Travaux et investissements
- Questions diverses des représentants des parents d'élèves

1) Organisation de la semaine scolaire

A la rentrée 2017, l'école fonctionnera comme actuellement, c'est-à-dire sur 4,5 jours : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Intervention de Monsieur le Maire :

Ce dispositif est reconduit pour l'année prochaine, le délai étant trop court pour changer de fonctionnement dès septembre. La discussion sur un éventuel changement sera conduite avec tous les élus et les parents d'élèves avant décembre 2017.

2) Présentation de la répartition des effectifs par classe (provisoire)

L'école fait l'objet d'une fermeture conditionnelle.

Le jour de la rentrée, les élèves seront en conséquence répartis sur 5 classes.

Monsieur Vinçot, IEN, effectuera un comptage des effectifs le jour de la rentrée ou le lendemain.

Puis, lors de la CAPD tenue à l'Inspection Académique, la décision sera prise ou non de la réouverture de la 6^{ème} classe.

Répartition sur 5 classes :

Organisation pédagogique de l'école				
Nom, prénom du maître titulaire de la classe	Classes	Effectifs	Enseignants à temps partiels, organisation hebdomadaire	Habilitation définitive langues vivantes
MILLER Julie	TPS-PS-MS	27 à 35 (8 + 11/19 + 8)	100 %	
PILOTGE Amélie	MS-GS	24 (8 + 16)	100 %	Anglais
MORTIER Gaëlle	CP-CE1	29 (14 + 15)	100 %	
BLANCHARD Clotilde	CE2-CM1	26 (17 + 9)	100 %	Anglais
GODEFROY Aurélie	CM1-CM2	26 (7 + 19)	100 %	
	TOTAL	132 à 140		

Les parents des enfants nés en 2014, notés sur le registre de la mairie, ne se sont pas encore tous présentés. Huit de ses enfants peuvent potentiellement s'inscrire à l'école.

Les classes étant assez petites, peut-on accepter, à l'école maternelle, si les enfants de PS sont au nombre de 19, tous les enfants nés en 2015, futurs TPS ?

Répartition sur 6 classes :

Organisation pédagogique de l'école				
Nom, prénom du maître titulaire de la classe	Classes	Effectifs	Enseignants à temps partiels, organisation hebdomadaire	Habilitation définitive langues vivantes
MILLER Julie	TPS-PS	19 à 27 (8 + 11/19)	100 %	
PILOGE Amélie	MS-GS	24 (16 + 8)	100 %	Anglais
MORTIER Gaëlle	GS-CP	22 (8 + 14)	100 %	
???	CE1-CE2	23 (15 + 8)	100 %	Anglais
BLANCHARD Clotilde	CE2-CM1	25 (9+ 16)		Anglais
GODEFROY Aurélie	CM2	19	100 %	
	TOTAL	132 à 140		

Les enfants âgés de 2 ans (nés avant le 1^{er} septembre 2014) seront également inscrits si l'école conserve la 6^{ème} classe.

3) Suivi du projet d'école

Notre projet d'école s'appuie sur deux axes:

- Développer les conditions pour apprendre et vivre ensemble,
- Enrichir et développer la maîtrise du langage écrit,

et trois parcours :

- un parcours artistique et culturel,
- un parcours citoyen,
- et un volet numérique.

Diverses actions ont été menées tout au long de l'année pour développer ces axes et ces parcours :

- En cycle 1 :

Parcours artistique et culturel : Cinéma de Saint-Aubin du Cormier, Centre culturel de Liffré, Sortie à la ferme,

Parcours citoyen : Visite de la caserne des pompiers, correspondance avec une autre école, jardinage, élevage

- En cycle 2 :

Parcours artistique et culturel : Musée de l'école de Saint Gonlay, Musée des Beaux-Arts + jardin du Thabor, petit déjeuner anglais.

Parcours citoyen : Correspondance Ercé près Liffré/Andouillé-neuville, visite de la mairie

Volet numérique : Correspondance par mail Ercé près Liffré/Andouillé-neuville,

- En cycle 3 :

Parcours artistique et culturel : Opéra de Rennes, Mémorial de Caen, Musée des Beaux-Arts, petit déjeuner anglais

Parcours citoyen : Ligue contre le Cancer, Caserne des pompiers (Formation APS), Tournoi sportif à Sens-de-Bgne

Volet numérique : Espace Numérique de Travail, site internet de l'école sur lequel sont publiés les productions écrites des élèves, exposés sur le logiciel Powerpoint.

4) Résultats des évaluations LV Anglais

Tous les élèves de CM2 ont été concernés par l'évaluation académique de l'enseignement des langues vivantes étrangères au cycle 3 (fin de cm2).

Cette évaluation s'est déroulée au mois de mai et s'est effectuée dans les domaines suivants:

- compréhension orale
- compréhension écrite
- expression écrite
- expression orale: réagir et dialoguer, parler en continu
- lire

Cette évaluation est un outil qui sert de liaison entre l'école et le collège.

	2015-2016	2016-2017
Niveau A1 acquis	82 %	84 %
Compétences les moins réussies	Lire	Expression écrite

5) Bilan financier de LEM

Solde au 22/06/2017 : 501,01 €

Pour information : Solde au 23/06/2016 : 481.41 €

Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2016 au 31 août 2017			
CHARGES		PRODUITS	
60700008 - Achats de produits pour cession	54,32	70700008 - Ventes de produits pour cession	0,00
61681008 - Assurances versées à la MAE	42,31	70800008 - Produits des activités éducatives	833,50
61810008 - Charges des activités éducatives	984,27	74100008 - Subventions Etat, Collectivités loc.	0,00
62810008 - Cotisations versées à l'OCCE	0,00	74200008 - Subventions d'associations	0,00
65000008 - Autres charges courantes	39,75	75000008 - Autres produits courants	0,00
67000008 - Charges exceptionnelles	0,00	75600008 - Participations volontaires des familles	243,00
68000008 - Achats de biens durables	0,00	76700008 - Intérêts perçus	0,00
		77000008 - Produits exceptionnels	0,00
TOTAL DES CHARGES (A)	1 120,65	TOTAL DES PRODUITS (B)	1 076,50
Résultat de l'année 2016/2017 (B-A) (+/-) :		-44,15	

Cotisations Adispo : $12,75 + 2 \times 13,50 = 39.75$ €

Produits (entrées) : classe 7

707 : Tout ce que vous revendez sans l'avoir fabriqué. Ex : calendriers, photos (vendues par un photographe), ...

708 : Sommes versées éventuellement par les familles pour les activités éducatives de la coopérative : voyages, sorties, spectacles, goûters, journaux scolaires, documentation et matériel pédagogiques, travaux manuels, transports...

741 : Subventions provenant de l'Etat (Rectorat, IA, Conseil Général...) ou des collectivités locales (mairies...).

742 : Subventions provenant d'associations (associations de parents d'élèves,...).

750 : Recettes du loto, de la fête, de la kermesse...

756 : Exclusivement les cotisations (soit 1,65€ votée à l'AG de l'OCCE 56) perçues par les familles au titre de la coopérative.

760 : ~~Intérêts financiers (ce compte ne doit plus être utilisé !)~~

770 : Vente des timbres de collecte, actions de solidarité, dons...

Charges (sorties) : classe 6

607 : Il s'agit d'articles achetés pour les revendre. Ex : calendriers, photos (argent versé au photographe),...

618 : Charges résultant des activités pédagogiques de la coopérative : voyages, sorties, spectacles, goûters, journaux scolaires, documentation et matériel pédagogiques, travaux manuels, transports...

6281 : Exclusivement les cotisations statutaires versées à l'OCCE

6282 : Montant versé pour les assurances de la coopérative (MAE/MAIF/OCCE)

650 : Correspondance, loto, fête, SACEM, frais de tenue de compte, cotisations autres qu' OCCE...

670 : Evénement imprévu et non lié à une activité pédagogique : collectes PEP, JPA, solidarité...

680 : Achat de gros équipement (supérieur à 75 euros). Il doit figurer sur le cahier d'inventaire du matériel de la coopérative.

6) Stages de remise à niveau

Depuis le 1^{er} février 2008, l'Education Nationale a mis en place un dispositif intitulé « Stages de remise à niveau ». Ces stages ont pour objectifs l'accompagnement des élèves fragiles et l'aide à la réussite des élèves. Ces stages, qui sont gratuits pour les familles, sont encadrés par des enseignants volontaires. Chaque stage peut accueillir 5 élèves.

Un stage de remise à niveau sera organisé sur 4 demi-journées, durant les congés d'été, du lundi 28 août au jeudi 31 août, de 9h00 à 12h00. Il s'étirera en conséquence sur 12 heures et se déroulera à l'école de Vieux-Vy.

Pour que ce stage puisse avoir lieu à Vieux-Vy, trois conditions sont nécessaires :

- l'engagement d'enseignants volontaires,
- la mise à disposition de locaux par la commune,
- la présence assurée d'au moins 5 élèves.

Les contenus travaillés avec les élèves seront centrés prioritairement sur des compétences en français et en mathématiques.

Ce stage sera encadré par Aurélie Godefroy. Il pourrait accueillir 5 élèves, scolarisés en CM2. Les parents ont été informés par le biais d'un courrier.

7) Travaux et investissements

Budget de fonctionnement : environ 7000 €

Budget investissement : environ 1710 € (+ 2 rideaux)

Budget transport : 2000 €

Budget transport piscine de Liffre: 3000 €

13 710 €

Equipement :

1 Ecran sur pied pour les CE1 et les CE2-CM1

Matériel pédagogique :

6 tapis DIMA pour l'EPS

Meubles de rangement, miroir et bacs en plastique pour l'école maternelle

Tapis pour les CP

Meuble bas avec portes coulissantes pour les CE2-CM1

Coussins pour les CM1-CM2

8) Questions diverses des représentants des parents d'élèves

Quelles classes seront concernées par la piscine ?

Toutes les classes de cycle 2, soit les CP-CE1-CE2, iront à la piscine au cours du troisième trimestre, le vendredi matin.

Est-il possible d'ouvrir le portail à 8h30 le mercredi matin ?

Oui. Nous serons vigilantes d'être à l'heure. Nous rappelons que l'école commence à 8h40 le mercredi.

Est-il obligatoire que certains TPS soient récupérés à 11h ?

Non. Cet aménagement est proposé au cas par cas pour le bien-être de l'enfant concerné et cela n'a pas de caractère obligatoire.

9) Remerciements

L'APE

La municipalité

Les parents élus

L'équipe enseignante.



Aurélie GODEFROY